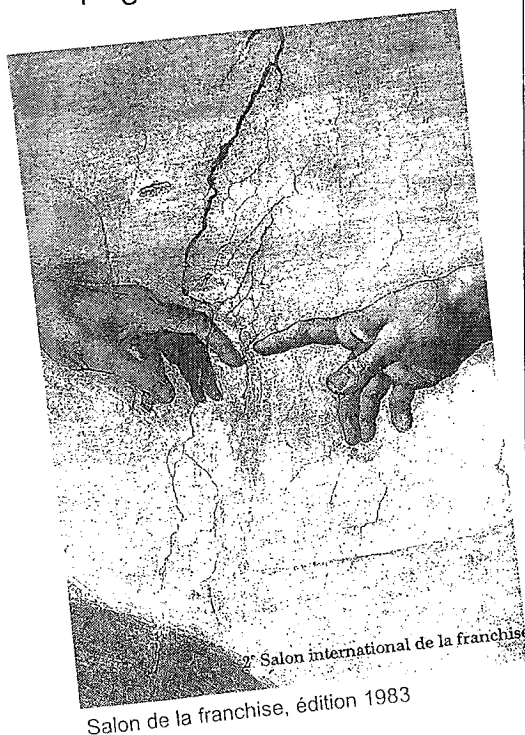


Le salon de la franchise ⁷ Cédex retour

■ Voici venu, avec l'approche du mois de mars, la seizième édition de ce rendez-vous incontournable des franchiseurs et des franchisés, le Salon Européen de la Franchise et du Commerce Organisé qui se tiendra à Paris/Expo, Porte de Versailles du 21 au 24 mars prochains. A cette manifestation majeure du monde de la Franchise, placée sous l'autorité de la Fédération Française de la Franchise et dont l'organisation revient pour la seizième année consécutive au groupe Blenheim, PME Affaires a souhaité apporter sa pierre en lui ouvrant ses pages.



Nous avons, dans ce numéro, l'ambition de retracer à grands traits ses seize années d'existence tandis que nous réservons au N°4, dont la sortie est attendue pour le début du mois de Mars, le soin de présenter, "ce plus court chemin du contact au contrat" qui sera le Salon 1997.

On ne bâtit pas la réputation de sérieux et de professionnalisme dont jouit la manifestation sans fondements. Toutes les enseignes présentes sur le Salon sont sélectionnées et doivent répondre à des critères que d'aucuns ont à déplorer. Le patronage de la Fédération Française de la Franchise, partenaire de l'opération dès sa création apporterait, si besoin était, une preuve supplémentaire de l'attachement du Salon aux règles juridiques et déontologiques qui régissent le monde du commerce associé.

Le visiteur-commerçant indépendant à la recherche d'une reconversion ou d'une diversification de son activité, cadre animé par la volonté de devenir entrepreneur, directeur de réseaux, ou encore futur franchiseur -y voit l'assurance de pouvoir choisir entre les meilleurs. Pour l'exposant, c'est la certitude, outre les bénéfices immédiats qu'il est en droit d'attendre d'une opération de marketing direct, d'avoir affaire à un maximum de candidats fiables en un minimum de temps pour renouveler et développer son réseau.

Le rendez-vous est pris : sur 10 000 m² de hall et 4000 m² de surfaces d'expositions quelques 200 enseignes sont appelées à recevoir près de 26 000 visiteurs.

Mais aujourd'hui place au salon d'hier. A demain, pour le salon d'aujourd'hui. L'histoire du salon de la Franchise est de part en part liée à celle de la Fédération Française de la Franchise. Créée en 1971, celle-ci se propose, dès 1972, grâce au concours et à l'expérience de ses franchiseurs adhérents de promulguer un Code de déontologie destiné à encadrer le développement de cette nouvelle forme de commerce en pleine expansion. Ceux qui veulent



De gauche à droite. Maître Olivier Deschamps - Mr Jean Samper
Mr François Maire - Mr Patrick Crochemore - Mr Pierre Cadet
Maître Olivier Gast - Mr Charles Seraud

offrir une parfaite transparence et privilégier l'intérêt général de leur réseau s'organisent. En le définissant, ils donnent forme au concept de Franchise, lui conférant ainsi, et aussi, les fondements nécessaires à son développement. Les bases jetées, la mise sur pieds d'une grande manifestation qui rassemblerait tous ceux et celles, qui de près ou de loin, voudraient contribuer à la rénovation du tissu commercial en choisissant la voie royale de la franchise fait son chemin.